



Amiens, le 24 mars 2020

Communiqué de presse

Coronavirus COVID-19

**Unité des acteurs locaux pour soutenir la population
et le tissu économique samarien face à la crise :**

**la préfète de la Somme,
le président du conseil départemental de la Somme
et le président de l'association des maires de la Somme
lancent un appel à la responsabilité pour faire face à la crise sanitaire**



Au moment où se profile le pic de l'épidémie de coronavirus, tous nos efforts sont déployés pour soutenir notre système de santé et apporter un soutien à la population et aux acteurs économiques du territoire.

Le strict respect des gestes-barrières et des mesures de confinement est la seule manière d'y parvenir.

Si une majorité de la population samarienne s'y astreint, certains semblent ne pas avoir compris la gravité des enjeux.

Les pouvoirs publics savent que le confinement est difficile à vivre mais en appellent à la responsabilité et au civisme de tous pour que des comportements inadaptés n'aggravent pas la situation.

L'État et les collectivités locales unissent leurs efforts pour accompagner du mieux possible la population et les entreprises samariennes dans cette période qui n'avait jamais été connue auparavant.

Ils rappellent que le confinement ne doit pas signifier l'arrêt de la vie économique.

Continuer de travailler, lorsque le travail à distance n'est pas possible, est nécessaire, dans le strict respect des consignes de sécurité sanitaire afin de ne pas favoriser indûment la propagation du virus.

La poursuite de l'activité est particulièrement indispensable dans les secteurs alimentaire et logistique.

Il en va de la continuité de la vie de la nation.

Dans ce contexte, la préfète de la Somme, le président du conseil départemental de la Somme et le président de l'association des maires de la Somme lancent un appel à tous les acteurs locaux pour qu'ils trouvent des solutions permettant de concilier le respect des règles sanitaires et la sécurité de l'approvisionnement alimentaire.

La question des marchés sera étudiée au cas par cas dans ce cadre.

Nous invitons chacune de nos entreprises à se poser la question de sa capacité à maintenir une activité économique conforme aux mesures-barrières.

Nos collectivités locales continueront à assurer les services publics essentiels à la vie de nos concitoyens.

Il en est bien sûr de même pour les services de l'État, dont les personnels sont totalement mobilisés pour aider à surmonter cette crise.

Enfin, les pouvoirs publics appellent tous les acteurs locaux ainsi que la population à s'impliquer dans des réseaux d'entraide et de solidarité plus que jamais indispensables.